



Projet de Procès-verbal

Procès verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du GAPP du 12 mars 2009

Lieu : Maison des associations salle Sadou

Heures : 20:00 à 23:00

APE présentes : Aïre, Aire-la-Ville, Beaulieu-Grottes, Bernex, Chêne-Bougeries, Cité Avanchets, Confignon, Corsier, Geisendorf, Grand-Lancy, Jacques-Dalphin, Jonction ; Libellules, Le Lignon ; Lully Sézenove, Meinier, Pervenches-Montfalcon, Petit-Lancy, Plainpalais-Hugo de Senger ; Seujet-Necker, Thônex, Tivoli, Trembley, UCE Bossons, Veyrier-Pinchat, Vieusseux-Franchises.

APE excusées : Charmilles Charles-Giron, Collex-Bossy, Gy-Presinge, Troinex, Vernier Village.

Comité GAPP : Beata Godenzi, Stéphanie Baron Levrat, Sandra Capeder, Françoise Lanci-Montant, Marc-Oliver Delapierre, Sabine Estier, Sylviane Chobaz.

Présidence de la séance : Stéphanie Baron Levrat

Procès Verbal : Anne Thorel Ruegsegger

Invitée : Martine Chaponnière

1. Approbation de l'ordre du jour

Modifications : pas de modifications demandées.

Approbation : l'ordre du jour est approuvé

2. Approbation du PV de l'AGO du 13 mars 2008, en annexe

Modifications : pas de modifications demandées

Approbation : le pv est approuvé

3. Rapport d'activités 2008 :

Le comité a travaillé sur les projets proposés à l'assemblée générale de l'année dernière, nous avons eu de nombreux contacts avec le DIP qui nous ont permis d'avancer sur les sujets suivants :

Devoirs : avons demandé que des études surveillées de type accueil aient lieu dans chaque établissement, la demande suit son cours, les discussions aussi.

Parascolaire : avons traité du taux d'encadrement, resserré les liens avec le GIAP, il y a eu beaucoup de petites mises au points. Avons demandé que chaque famille reçoive les noms des personnes qui s'occupent des enfants, les discussions continuent.

PER : plan d'étude romand, avons été consulté concernant le futur plan.

Diversité culturelle : Avons participé au Groupe Intégration Ecole-Famille (GIEF) qui veut mettre en place des formations pour les enseignants par des migrant-es qui donneraient des explications sur les communautés et des clés de compréhension pour que les enseignants aient plus de moyens pour communiquer avec les familles migrantes.

Projet interprétariat. Nous collaborons avec ICVolontaires, qui est une ONG qui veut mettre en place une permanence d'interprétariat au service des familles.

La préoccupation générale du comité du GAPP est de mieux communiquer avec les familles migrantes que ce soit au niveau des APE qu'au niveau de l'enseignement primaire.

Travail en lien avec le DIP et le nouveau fonctionnement. Nous avons abordé la mise en place des directions et des conseils d'établissements. La question des maitres adjoints a beaucoup occupé le GAPP. Le taux d'encadrement et des problèmes avec le nombre de gnt ont aussi pris du temps. Nous avons aussi eu des soucis de communication avec la SPG, tous ces problèmes ont été difficiles à gérer compte tenu de notre place et du manque d'information dont nous étions victime, nous avons alors obtenu la possibilité de siéger à la commission de fonctionnement. Lieu ou tout est abordé concernant le fonctionnement.

E-Mail : gapp@gapp.ch Courrier postal: case postale 708 - 1211 Genève 13

Adresse: 12, Rue Saint-Jean - 1203 Genève – www.gapp.ch

Permanence: lundis de 9h00 à 12h00, mardis et jeudis de 9h00 à 17h30. En cas d'absence durant ces horaires, laisser un message. ☎ +41 22 344 22 55



Projet de Procès-verbal

Parallèlement avons organisé une tournée d'information sur le nouveau fonctionnement avec M. Beer, six séances de rencontres entre le conseiller d'Etat et les parents. Nous avons ainsi réuni plus de mille parents. Cela a été apprécié par les deux parties.

Communication et lien avec les APE : des efforts ont été consentis par la baisse de la cotisation premièrement. Par plus de communication par le biais de la plaquette, le site refait et la possibilité pour nos membres d'ouvrir une page sur notre site, une quinzaine d'APE en ont profité et ont ouvert leur page. Nous avons aussi revu la présentation de notre newsletter. Le bulletin reste un problème au niveau du temps qu'il demande pour sa réalisation, nous sommes en train de revoir cet aspect. Avons aussi organisé un atelier de travail qui a été un succès plus de 60 parents, représentant 40 APE dont 4 non membres ont participé. Le thème était porteur puisque sur les conseils d'établissement et le soutien aux APE pour avoir des élus dans les conseils.

Ainsi ces différentes mesures et offre de nouveaux services ont permis six adhésions, cette année et aucune démission, ce qui n'était pas arrivé depuis au moins 6 ans. Notre offre de soutien à la création de nouvelles APE permet aussi des adhésions immédiates, les APE qui se créent adhèrent presque de suite au GAPP.

Pédibus 2008 :

L'année 2008 pour le Pédibus a été assez riche avec 9 nouvelles ligne à la rentrée 08. Actuellement, 42 lignes fonctionnent à travers le canton. Parmi les nouvelles lignes, on relèvera en particulier les 3 à Genthod et 1 Pédibus et 1 Vélobus à Jussy. Les activités de l'année 2008 ont été présentées. L'accent a été mis sur les activités développées autour de l'axe « santé » et la mise en ligne du nouveau site internet www.pedibus-geneve.ch, premier moyen de communication du Pédibus.

4. Rapport de la trésorière

Le GAPP termine l'année avec une perte de 9'000.—

Nous avons projeté un peu plus de produits que ce qui est finalement rentré.

La participation de la FAPECO n'a toujours pas été reçue.

Au niveau des charges elles ont été un peu moins élevées que prévu.

Ces pertes sont exceptionnelles, nous avons depuis plusieurs années des provisions sur des cotisations que nous ne pourrions jamais récupérer. Nous les avons mises en pertes pour clore cette affaire.

Au niveau des projets nous n'avons pas pu tout dépenser, ils ont été provisionnés pour l'année 2009.

Questions :

- produit GAPP et produit opérationnel. Quelle est la subvention du DIP. Produit opérationnel = en lien avec la subvention et les projets. Les autres produits sont plus aléatoires, comme les cotisations. Hiérarchisation. En majuscule = totaux

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificatrices aux comptes ont vérifié la comptabilité 2008, n'ont pas trouvé de vice de forme, la comptabilité est bien tenue et elles encouragent l'assemblée à voter les comptes 2008.

Vote des comptes : comptes votés à l'unanimité.

6. Décharge au comité, au-à la trésorier-ère et aux vérificateurs des comptes.

Vote de la décharge : vote à l'unanimité.

7. Projets 2009

Le comité a besoin de vos témoignages, pour crédibiliser notre position. L'interlocuteur GAPP doit être crédible. Nous prévoyons beaucoup de séances et des rencontres avec le Conseiller d'Etat.

Le dossier concernant l'horaire scolaire, prends de l'ampleur, déjà deux passages à la tv, Léman bleu avant les élections aux CE et ensuite à la TSR au TJ sur l'horaire scolaire. Pour le comité il est important que la concertation soit menée. Et que les parents soient bien informés pour pouvoir débattre de ce qui



Projet de Procès-verbal

est le mieux pour l'enfant. Si l'horaire change il faudra défendre d'avoir assez de prise en charge parascolaire.

Dossiers principaux 2009

Suivi du « nouveau fonctionnement » par la participation à la Commission de fonctionnement Participation aux Commission de l'enseignement primaire (CEP); Commission de l'Instruction publique (CIP), Séance de délégation DIP et DGEP. Dans toutes ces instances les thèmes suivants seront abordés ;

- Directions, évolution de la mise en place, améliorations, suivi, etc.
- Maîtres adjoints, évolution de la fonction, pérennisation ?
- Encadrement des élèves, de manière générale et des enfants en difficultés, etc.
- Conseils d'établissement, fin de la mise en place, suivi de la première année de fonctionnement, évolution, etc.
- Rentrée 2009, préparation, amélioration par rapport à 2008.
- Devoirs, suivi du dossier, amélioration de l'équité selon les établissements.
- Changement de l'horaire scolaire, mise en place de la concertation, suivi du processus de changement

Liens APE : Renforcer les liens avec les APE qui sont « éloignées » du GAPP

Enseignement spécialisé : Suivi des modifications et des propositions, suivi de l'évolution en lien avec l'enseignement primaire.

CCISPH (Commission consultation de l'intégration scolaire de personnes handicapées) : Participation aux travaux de la commission et relais du point de vue et des préoccupations des parents

Diversité culturelle : suivi des dossiers : Classes d'accueils, Ethnopoly, interprètes communautaires, cours de français dans les écoles, développement du GIEF, traduction de la plaquette GAPP/APE, suivi de différents projets ponctuels

Parascolaire-GIAP : Suivi du dossier GIAP, amélioration de la qualité de prise en charge et de la communication, suivi de l'évolution en fonction des changements d'horaire.

PER / Harmos / CSR : Suivi des dossiers et relais d'informations

REP : Suivi du dossier par le biais du groupe de pilotage

Publications : Développer la visibilité du GAPP. Bulletin, plaquette, site et autres publications ponctuelles

Presse : Développer une présence « médiatique » du GAPP

FAPERT : Suivi des dossiers

Constituante : Participation à certains travaux par l'intermédiaire de la FAGE et de ses élus

Chèque Scolaire : Suivi du dossier

Elaborer différentes prises de position du GAPP pour affirmer la position des parents d'élèves à plusieurs niveaux et faciliter le travail du comité.

Thèmes:

- Devoirs



Projet de Procès-verbal

- Horaires scolaires
- GIAP
- Maitres adjoints
- Maitres de soutien
- Directions
- Enseignement spécialisé
- Chèque scolaire

Le comité a organisé le suivi des dossiers pour 2009 en collaboration avec la coordination qui supervise l'ensemble des dossiers.

Une demande d'aide à la Loterie Romande est en cours ainsi qu'une demande de subvention auprès du DIP.

Nous sommes aussi à la recherche de nouveaux locaux plus conviviaux pour recevoir les membres et permettre un cadre de travail plus agréable pour les deux coordinatrices (déménagement prévu pour réfection totale de l'école en juin 2010).

Projets Pédibus 2009.

Parmi les priorités pour 2009, nous souhaitons enrichir le site avec de nouvelles images et des témoignages (enregistrement sonores) sur le Pédibus. Un projet est également en cours avec Sant'Escalade, le Pédibus participera à plusieurs manifestations dans le cadre du Festival développement durable (juin 2009) et un DVD de présentation du Pédibus va être produit. Sur le plan romand, de nouvelles coordinations cantonales se développent en Valais et peut-être à Fribourg. Une campagne d'affichage aura lieu en automne dans tous les cantons romands, en collaboration avec Promotion Santé Suisse.

Adieu à Stéphanie Baron Levrat, qui quitte le comité, Stéphanie est arrivée à la présidence à un moment difficile pour le GAPP, un moment charnière. Elle a mis beaucoup d'énergie et beaucoup de temps pour relever ce défi et nous lui devons ce bon bilan et notre visibilité actuelle.

Standing ovation !

Stéphanie BL : ce fut une belle aventure. La situation était « chaude » au moment du départ, mais le temps donné l'était car ma situation personnelle le permettait. Ce que nous avons réalisé est un projet collectif un projet d'une équipe. Merci pour tout le travail des APE.

8. Elections

- Du comité :

Une démission, Stéphanie Baron Levrat

Candidats : Sandra Capeder, Marc-Olivier Delapierre, Beata Godenzi, Sylviane Chobaz, Sabine Estier, Soledad Valera-Kummer, Sandrine Comment.

Vote : ok unanimité

- Du, de la Président-e

Sandra Capeder se présente.

Vote : ok unanimité

E-Mail : gapp@gapp.ch Courrier postal: case postale 708 - 1211 Genève 13

Adresse: 12, Rue Saint-Jean - 1203 Genève – www.gapp.ch

Permanence: lundis de 9h00 à 12h00, mardis et jeudis de 9h00 à 17h30. En cas d'absence durant ces horaires, laisser un message. ☎ +41 22 344 22 55



Projet de Procès-verbal

- Du, de la trésorier-ère
Marc-Olivier Delapierre se présente.
Vote : ok unanimité

- Des vérificateurs des comptes
Marie-Rose Perez et Stéphanie Baron Levrat se présentent.
Vote : ok unanimité

- Dans les commissions
CCER : Barbara Steger des Avanchets.

9. Approbation du budget 2009 :

Budget habituel rien de spécial. Visibiliser le manque et le déficit permet peut-être de demander plus facilement un financement supplémentaire.

Une demande est faite pour de la formation continue. Le comité en tiendra compte pendant l'année.

Une personne demande quelles sont les charges pour Pédibus et pourquoi les charges du Pédibus apparaissent dans les comptes du GAPP ? Le Comité explique que les frais à charge du Pédibus proviennent essentiellement de la rémunération du poste de coordination, de l'achat de matériel à disposition des Pédibus et de l'impression du matériel d'information.

Les comptes du Pédibus sont inclus dans ceux du GAPP car le Pédibus n'a pas d'entité juridique propre, c'est un programme du GAPP. Pour que les comptes du Pédibus soient révisés – ce qui est une exigence des départements qui subventionnent le Pédibus – ils doivent donc apparaître dans la comptabilité du GAPP et être ainsi révisés et approuvés par l'AG. Néanmoins, on a maintenu des entrées (sources de financement) et des charges distinctes de celles du GAPP. Il est important de relever que les dépenses du projet Pédibus sont entièrement prises en charge par ses propres subventions. Il ne coûte donc rien au budget du GAPP. Enfin, la Coordinatrice du Pédibus relève que cette façon d'intégrer la comptabilité du projet Pédibus dans celle du GAPP convient tout à fait aux services financiers de la Ville et de l'Etat.

Vote budget ok, unanimité.

10. Divers

Élections dans les CE ? Représentation des APE ?

La représentation est bonne, chaque fois qu'un ou des candidats d'APE se présentaient, au moins un a été élu dans chaque établissement.

2^{ème} partie

11. Exposé « Filles-Garçons. Mixité : une fausse évidence ? », par Corinne Chaponnière. Initiatives et bonnes pratiques en Suisse romande

Présentation : voulu évoquer un sujet qui semble évident à l'école.

Issu du livre de Corinne et Martine Chaponnière sur la mixité.

La mixité semble aller de soi à l'école. Les enfants se mélangent dans la cour. Le principe n'a jamais été remis en cause à l'école en CH pour tous les niveaux scolaire.

Cela n'a pas toujours été évident, l'ancêtre de l'école active a défendu le principe de la coéducation. Vient de l'idée de la liberté de l'enfant et du fait que la société est mixte et que les enfants doivent s'y habituer. Peu à peu les classes primaires sont devenues mixtes. Dans les années soixante les écoles secondaires sont devenues mixtes sans aucun débat. Les classes étaient mixtes mais pas les programmes. Dès l'introduction de la mixité, des féministes ont eu des doutes et ont constaté que les

E-Mail : gapp@gapp.ch Courrier postal: case postale 708 - 1211 Genève 13

Adresse: 12, Rue Saint-Jean - 1203 Genève – www.gapp.ch

Permanence: lundis de 9h00 à 12h00, mardis et jeudis de 9h00 à 17h30. En cas d'absence durant ces horaires, laisser un message. ☎ +41 22 344 22 55



Projet de Procès-verbal

enseignants ont des attitudes différentes selon les sexes. Les enseignants accordent plus d'attention aux garçons. Sont plus poussés à réussir. Le message implicite est que si les garçons se plantent c'est parce qu'ils ne font pas assez d'efforts. Alors que les filles sont supposées aller au bout de leurs efforts.

Dans le préau, les garçons dominent l'espace avec leurs jeux qui prennent de la place. Les filles restent à leur place.

Malgré ces constatations les parents et les enseignants jurent être égaux avec les enfants quels que soit leur sexe.

Mais les enseignants admettent aussi des différences. Ils reconnaissent que les filles sont plus appliquées et les garçons plus turbulents. Les garçons cherchent à attirer l'attention des enseignants, et réussissent. Les filles attribuent leur réussite à leur travail et à la chance. Les garçons à la malchance et à leur capacité.

Depuis 2003 une succession d'articles sur la mixité, sur le constat : Mixité, il faut sauver les garçons.

Au Québec un mouvement Les masculinistes se mobilise concernant le décrochage scolaire des garçons. Ils pensent que le corps enseignants est trop féminin.

Les garçons subissent statistiquement beaucoup plus d'échec que les filles. En France une loi permet la constitution de classe non mixte.

Aux USA il arrive que des classes de filles soient organisées car les garçons apportent trop de violence et ne permettait pas aux filles de travailler donc des écoles non-mixtes ont été créées. Certains avancent aussi des explications biologiques mais ce n'est pas la majorité, même aux USA.

Ce qui peut arriver ce sont des mesures correctrices on le voit en CH ou 2-3 expériences ont lieu, notamment pour palier aux difficultés des filles sur les branches scientifiques.

Par exemple des classes préparatoires pour HES technique, non-mixte où les résultats sont immédiats.

La non-mixité veut tendre à l'égalité en donnant à chacun sa chance.

Mme Chaponnière conclut sur le fait que ce dossier semble évolutif.

Après quelques questions et échanges l'assemblée se termine par une verrée.